




# Livret d'accueil à l'école maternelle



**Ecole Maternelle  
de Parozet**

*Année scolaire  
2026-2027*



# L'École maternelle

## Qu'est-ce-que c'est?

Bienvenue à vous et à vos enfants

Votre enfant est admis à l'école maternelle. Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie. Cette brochure va vous permettre de découvrir l'école sous ses différents aspects et va vous aider à préparer cette rentrée.

- **L'école maternelle fait partie de l'école primaire :**

L'école maternelle couvre le cycle 1 (cycle des apprentissages premiers). Ce n'est qu'au CP que les enfants entreront progressivement en cycle 2 (apprentissage fondamentaux).

- **Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans :**

**PS** = Section des petits / **MS** = Section des moyens / **GS** = Section des grands

- **Pour une bonne scolarité à l'école maternelle :**

- ASSIDUITÉ :

- Depuis 2019, **l'instruction est obligatoire à 3 ans.**

La scolarité à l'école maternelle implique donc une fréquentation régulière et assidue indispensable aux progrès de votre enfant.

- Votre enfant est absent ? Merci de **prévenir** l'école dès le matin par mail à l'enseignant de la classe.

- Les relations et communications entre parents et école se feront dans la bienveillance, la confiance et le respect mutuel.

- **Rencontres Familles / École :**

- Septembre : réunion de classe, l'enseignant présentera la classe, son fonctionnement et les projets de l'année,
- Milieu et fin d'année scolaire : possibilité de rencontrer individuellement l'enseignant afin de faire un bilan.

# La rentrée à Parozet

## Comment ça se passe ?

### HORAIRES

Matin : **8h20 - 8h30**

Repas : **11h30**

Après-midi : **13h05 - 13h15**

Sortie : **16h15**

- **Entrer et sortir de l'école :**
  - A 8h20 et à 13h05 : vous entrez dans l'école pour déposer vos enfants dans leur classe.
  - A 11h30 et à 16h15 : les enseignants emmènent les enfants vers les sorties de l'école, vous attendez à l'extérieur.
- **La rentrée échelonnée des PS :**
  - Pour permettre une rentrée en douceur pour les nouveaux élèves de Petite Section, les temps d'entrée à l'école sont progressifs.
  - Les Mardi 1er septembre et jeudi 3 septembre, les PS viendront uniquement 1h30 à l'école :
    - soit de 8h30 à 10h,
    - soit de 10h à 11h30.
  - Un mail vous sera envoyé à la fin du mois d'août pour vous confirmer votre horaire.
  - Pour ces deux jours, il n'y aura ni cantine, ni école l'après-midi pour les PS. Pensez à bien les désinscrire de la cantine ces deux jours.
- **Les entrées de l'école :**
  - L'école est grande et dispose de plusieurs entrées, à utiliser en fonction de la classe de votre enfant
    - Entrée "parvis" : pour les 2 classes de la partie basse de l'école et les 2 classes au-dessus des escaliers, à côté de l'entrée de l'école élémentaire, accessible sur la gauche en partant du parking devant l'école,
    - Entrée "périscolaire" : pour les 3 classes de la partie haute de l'école, accessible sur la droite en partant du parking devant l'école,
    - Portillon de la cour de récréation du bas : pour les sorties des 2 classes du bas uniquement.



## Dossier administratif :

Pour une inscription complète et réussie à l'école maternelle, vous allez rencontrer la directrice de l'école. Lors de cette rencontre vous pourrez apporter les documents administratifs suivants :

- Certificat de préinscription,
- Fiche renseignement complétée,
- Copie du livret de famille,
- Carnet de vaccination à jour,
- Copie du jugement - si divorce - pour la garde de l'enfant,
- Autorisation de droit à l'image complétée,
- Fiche autorisation à venir récupérer votre enfant complétée,
- 1ère demande d'aménagement du temps scolaire complétée,
- Demande de PAI complétée par la médecin en cas de maladie ou d'allergie par exemple,
- Assurance scolaire + responsabilité civile ( à donner 1er septembre)

Vous trouverez également pour information :

- Le règlement intérieur de l'école.

## Matériel à emmener / qui reste à l'école

- Une paire de chaussons (qui tiennent bien aux pieds pour faire du sport),
- Une tenue de change (haut, bas, sous-vêtements et chaussettes),
- Des couches culottes (pour les PS qui ne sont pas encore propres),
- Une petite couverture et un petit coussin (pour les PS et les MS) (dans un sac de course avec les noms prénoms annotés),
- Un doudou et/ou une tétine (au besoin) (pour les PS et les MS),
- Une gourde,
- Un sac à dos,
- Une boîte de mouchoir
- un paquet de lingette
- Assurances scolaires :
  - Responsabilité civile,
  - Individuelle accident.

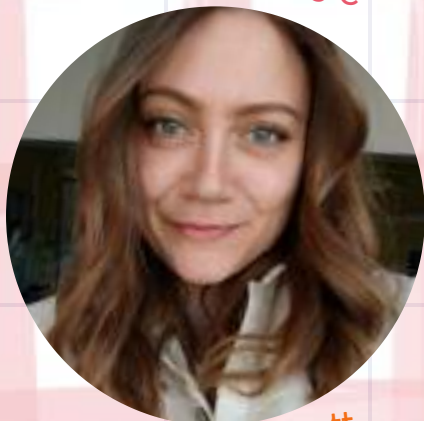
**PENSEZ A TOUT  
MARQUER AU  
PRÉNOM DE VOTRE  
ENFANT ! :)**

## Calendrier scolaire 2026/2027

- **Rentrée scolaire** : Mardi 1er septembre
- **Vacances de la Toussaint** : du 17 octobre au 2 novembre 2026
- **Vacances de Noël** : du 19 décembre 2026 au 4 janvier 2027.
- **Vacances d'hiver** : du 13 février au 1<sup>er</sup> mars 2027
- **Vacances de printemps** : du 10 avril au 26 avril 2027
- **Pont de l'ascension** : du jeudi 6 mai au lundi 10 mai
- **Vacances d'été** : 3 juillet 2027
- **Jours fériés sans école** : Dimanche 1 novembre, lundi 29 mars, lundi 1er mai et lundi 17 mai.

# Équipe enseignante actuelle 2025/2026

Manon BELHOMME  
Directrice et  
maitresse de GS C



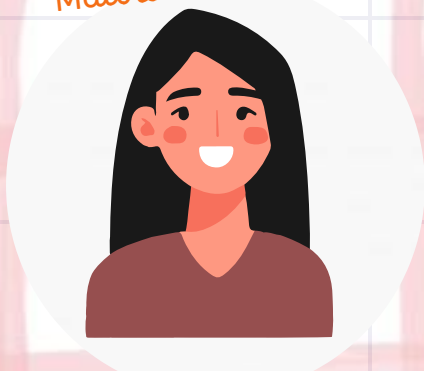
Emma SAUZET  
Maitresse de PSMS A



Margot PIETROY  
Maitresse de PSMS B



Gabriela Herrgott  
Maitresse de PSMS C



Audrey ROCHET-BIELLE  
Maitresse de PSMS D



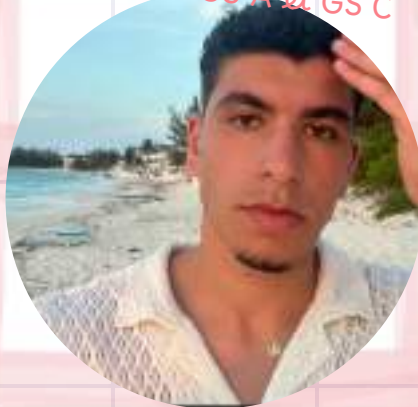
Camille CHONDROYANNIS  
Maitresse de GS A



Laura GOSSET  
Maitresse de GS B



Sofiane BAITICHE  
Maitre de GS A et GS C



# Évènements & festivités

- **Octobre** : journée déguisée pour Halloween,
- **Décembre** : Cinéma - goûter de l'hiver,
- **Printemps** : journée déguisée pour Carnaval, évènement " la grande lessive",
- **Mai** : fête des gens qu'on aime, 10 jours sans écrans, sortie scolaire de fin d'année à la journée,
- **Juin** : fête de l'école organisée par l'Association des Parents d'Élèves,
- **Tout au long de l'année** : jeux de société le vendredi des vacances, vente de gâteaux sur le parvis (organisé par l'association des parents APEMP),

*Toute l'année, selon les classes,  
nous aurons besoin de vous pour :*

- **L'accompagnement** aux sorties et spectacles (cinéma, théâtre, bibliothèque...),
- Passer l'**agrément** pour nous accompagner lors de certaines sorties,
- **Soutenir** les actions des associations des parents d'élèves :
  - **Sou des écoles de Gex** (association commune aux 4 écoles de Gex),
  - **APEMP** (l'Association des Parents d'Élèves de la Maternelle Parozet, uniquement pour notre école),
- Participer à la **coopérative scolaire** en début d'année avec le montant de votre choix.

# COTISATION

## COOPERATIVE SCOLAIRE

Chaque année nous avons des projets plein la tête : enrichir les activités de classe, développer des ateliers motivants, créer une vie scolaire vivante et coopérative, organiser les sorties de fin d'année... bref, faire que tous les élèves puissent apprendre dans la joie, la solidarité et le faire ensemble.

Mais ils ont un coût, et c'est là que la coopérative scolaire OCCE entre en jeu : elle permet de financer collectivement ces projets, de soutenir des actions dont tous les enfants bénéficient, et d'aider l'équipe enseignante à mettre en place des expériences riches et variées pour vos enfants.

La participation financière des familles est volontaire et libre : chacun donne ce qu'il peut et ce qu'il souhaite, sans aucune obligation. Chaque geste compte et fait une vraie différence.

Pourquoi participer ?

- Pour offrir aux enfants des matériels utiles et stimulants
- Pour soutenir les projets pédagogiques coopératifs
- Pour renforcer le lien familles-école
- Pour que l'année scolaire soit encore plus riche et colorée .



- Comment contribuer ?

Nous vous proposons une participation libre, car l'important est votre soutien, sous la forme qui vous convient le mieux. En vous connectant au lien suivant : <https://occe-01.assoconnect.com/collect/description/613257-x-collecte-de-fonds-pour-l-association-de-la-cooperative-scolaire-de-l-ecole-maternelle-parozet-copie>.

Les enfants et les enseignants vous remercient d'avance pour votre confiance et votre générosité, avec vous, nos projets deviennent vraiment possibles !

# Que fait-on à la maternelle ?

## BULLETIN OFFICIEL N°41 DU 31 OCTOBRE 2024

L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : Tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.

En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir, de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.



# Qui fait quoi ?

## 1. L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IEN)

L'Inspection de l'Éducation nationale gère l'organisation scolaire, les personnels enseignants, la scolarité et la vie scolaire de toutes les écoles d'une même circonscription. Elle est dirigée par un inspecteur de l'éducation nationale (IEN), Monsieur PARRA, assisté par des conseillers pédagogiques de circonscription (CPC).

## 2. LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

La direction de l'école est assurée par un enseignant responsable d'une classe. Pour effectuer les missions de direction, cet enseignant peut être déchargé de classe un ou deux jours par semaine.

La direction assure plusieurs rôles : gestion de l'école, animation pédagogique et coordination de l'équipe. Elle n'exerce cependant pas de pouvoir hiérarchique sur les enseignants.

Elle élabore également le projet d'école avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et préside le conseil d'école.

Du côté des familles, la direction reçoit les parents pour les admissions ou à leur demande, organise les élections des représentants des parents d'élèves et peut intervenir si nécessaire dans quelconque conflit.

## 3. L'ENSEIGNANT

Les enseignants de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation. Ils peuvent assurer toutes les classes de la maternelle au CM2. L'enseignant de maternelle marque une rupture avec la nounou ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui, l'enfant devient un élève.

## 4. L'ATSEM (AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES)

Dans notre école, une ATSEM est présente dans chacune des classes.

Rattachée à l'enseignant, elle joue un rôle très important dans la classe. Elle surveille les enfants, prépare les éléments pour les différentes activités, encadre certains ateliers, accompagne aux toilettes, surveille le dortoir, aide les enfants à s'habiller, installe et range le matériel, veille à l'entretien et à l'hygiène des locaux, encadre les enfants pendant la cantine... Elle mérite le même respect que l'enseignant. Elle est absente de la classe de 13h15 à 14h30.

## 5. L'INFIRMIÈRE PMI / LE MÉDECIN SCOLAIRE

L'infirmière PMI reçoit les enfants de petite ou moyenne section nés sur une période définie pour un bilan complet (développement psychomoteur, vue, audition, dentition).

Le médecin scolaire définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant si nécessaire. Il aide à l'élaboration et valide les PAI (Projet d'accueil individualisé) autorisant notamment la délivrance de médicaments sur temps scolaire, l'organisation liée aux régimes alimentaires spécifiques, l'aménagements d'horaires...

## 6. LA MAIRIE

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

L'organisation de la restauration scolaire et de la garderie relève de la commune. A ce titre, elle gère les personnels non-enseignants (ATSEM, Agents Périscolaires).

# Qui fait quoi ? le réseau d'aides

## 7. LE RASED / LA PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

- Le **RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants et avec l'accord des familles, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes. Il existe deux types d'enseignants : le maître E pour les difficultés d'apprentissage scolaire et le maître G pour les enfants qui ont du mal à s'adapter à l'école et aux exigences scolaires.
- La **psychologue scolaire** travaille dans plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant si ce dernier constate des difficultés. Avec l'accord des parents, elle peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant ou des conseils aux familles et à l'équipe pédagogique.

## 8. L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT / L'AESH

- L'**enseignant référent** fait le lien entre les familles, l'équipe éducative et l'ensemble des professionnels qui accompagnent les élèves en situation de handicap.
- L'**AESH** assure des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure du possible.

## 9. LE CMS / LA PMI

Le **centre médico-social** a pour principales missions l'**aide** et l'**écoute** pour toute personne qui rencontre des difficultés familiales et sociales. Les **professionnels** seront là pour définir avec vous un projet d'aide pour vous permettre de surmonter vos difficultés.

Les trois missions d'un **CMS** sont donc :




- l'accueil et l'**écoute**
- la consultation PMI et la prévention
- l'**information** et le conseil

## 10. LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

- Ils sont élus en octobre, ils représentent les parents d'élèves lors des Conseils d'Ecole en présence des enseignants et de la mairie.
- Ils sont à l'écoute des parents d'élèves de l'école et font remonter leurs questions, ils font le lien entre les parents de l'école, la mairie et les enseignants.
- Si vous souhaitez le devenir, n'hésitez pas à contacter la directrice par mail au mois de septembre.

Pour toute question, vous pouvez les contacter à l'adresse mail suivante :

[parentsdelegates.EM.PARUZET@outlook.com](mailto:parentsdelegates.EM.PARUZET@outlook.com)



# L'École maternelle




## Conseils de rentrée

### UNE RENTRÉE SEREINE

*L'entrée en maternelle :*

*une étape importante qui se prépare bien avant la rentrée.*

- **Accompagner votre enfant le premier jour.**
  - C'est un moment important. Montrez-vous sûr(e) de vous, il sera sûr de lui.
  - Soyez naturel(le).
- **Vous êtes ému(e), essayez de ne pas le montrer.**
  - Rassurez-le, dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher.
  - Ne vous attardez pas trop et n'oubliez pas le câlin / le bisou.
- **Laissez-le apporter son objet familier (doudou).**
  - C'est le lien rassurant avec la maison.
- **Il ne vous dit rien sur l'école ?**
  - C'est normal, "détailler/résumer" une journée est une faculté qui n'est pas simple à cet âge. Les enfants auront des supports (photos, cahiers, vidéos) qui vous permettront de discuter avec lui de ce qu'il fait en classe.
- **Respectez l'heure de l'entrée et de sortie.**
  - Votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement de ses camarades et des coins jeux durant l'accueil.
  - Le retard du soir est pour lui source d'inquiétudes.
- **Un bobo, une dispute ?**
  - Pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le, l'école, c'est aussi l'école de la vie. L'enseignant(e) sera toujours là pour régler tous les petits problèmes, rassurer et veiller au bien être des enfants.
- **Un problème, une question, un désaccord ?**
  - Parlez-en respectueusement à l'enseignant. Votre enfant sera sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.
- **Un rappel important :**
  - Votre enfant est "grand", il va entrer à l'école. Néanmoins, pensez à le préparer au fait qu'il sera dans une classe de "petits". Expliquer-lui que s'il est assez grand pour aller à l'école, il sera le plus petit et il va l'entendre dire souvent !



# Aider son enfant A devenir élève

L'entrée en maternelle :

c'est entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

- **Apprendre le respect et la bienveillance**

- A l'école maternelle, on apprend à devenir élève, pour cela, on apprend :
  - à respecter les autres (camarades et adultes),
  - à prendre soin du matériel,
  - à faire preuve de solidarité,
  - mais aussi à ne pas crier, mentir, dire de gros mots, taper ou blesser ses camarades.
- Cependant votre aide est indispensable pour nous aider à apprendre la bienveillance à votre enfant.

- **Apprendre à gérer ses frustrations**

- Accompagnez-le à la maison pour apprendre à gérer ses frustrations, apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, à partager, à accepter de perdre...

- **Apprendre la politesse**

- C'est aussi à la maison que l'on apprend les règles de politesse :
  - « Bonjour », « Au revoir », « S'il te plait », « Merci », « Est-ce que je peux... »

- **Apprendre à devenir autonome**

- A la maison, on peut aussi commencer à apprendre à se moucher, aller aux toilettes seul, mettre son manteau et ses chaussures...
- Pour l'aider à devenir autonome, nous vous remercions de :
  - choisir des vêtements pratiques,
  - mettre des chaussures à scratch (pas de lacets),
  - l'équiper de moufles et non de gants à doigts lorsqu'il fait froid,
  - marquer ses affaires à son nom pour les retrouver facilement,
  - laisser les jeux et jouets à la maison (cela évite les conflits et les pertes).

*Ainsi vous aiderez votre enfant  
à être fier de réussir seul un maximum de choses.*

# Pour bien vivre ensemble l'École

Je commence à accepter la séparation avec mes parents.

Je commence à gérer seul mes besoins corporels. (continence, toilettes) \*

\* Hors pathologie

Je joue avec les autres enfants. Je partage les jeux.



Je réagis aux sollicitations. Je regarde et j'écoute quand on me parle.

Je commence à faire des choses tout seul.

Je commence à gérer mes frustrations. Je suis bienveillant avec les autres.

Je suis capable d'attendre un peu pour avoir une réponse ou obtenir quelque chose.

## • Votre enfant ne maîtrise pas toutes ces compétences ?

Pas d'inquiétudes ! Il s'agit là de repères qui vous serviront d'indicateurs sur ce qu'il devra maîtriser progressivement au cours des premiers mois de collectivité. Chaque enfant est unique et nous en tenons compte.

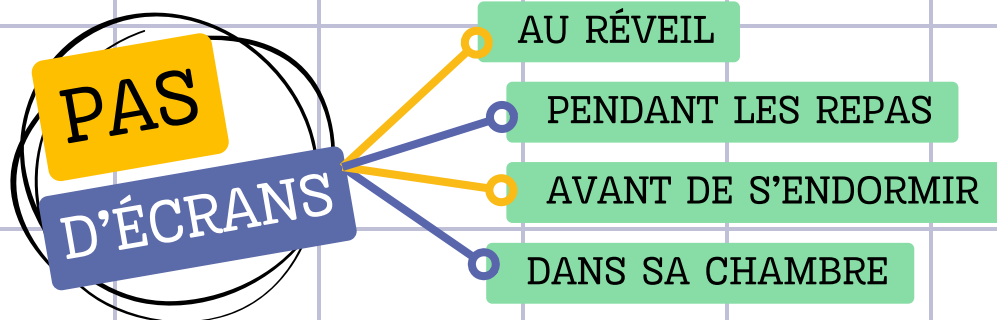
# Mon enfant face aux ÉCRANS



## LES 4 PAS...

L'écran fait partie de notre quotidien: travail, maison, loisirs...  
L'enfant y est confronté dès son plus jeune âge.  
Il y passe un temps de plus en plus long.

Voici quelques conseils qui permettront à votre enfant  
de s'approprier l'écran sans en devenir captif.



Mettre en place ces 4 temps dès aujourd'hui, c'est aider votre enfant à développer :

- ▶ son langage / son vocabulaire,
- ▶ sa pensée / son imagination,
- ▶ son autonomie / sa capacité à être seul,
- ▶ sa capacité à distinguer Réel et Virtuel.

d'après Sabine Duflo, psychologue clinicienne,  
Centre médico-psychologique de Noisy-Le-Grand

# Mon enfant face au sommeil

**Besoin quotidien de sommeil chez l'enfant de 1 à 6 ans : 10 à 14h !**

*Je récupère de la fatigue de la matinée et de journée*

*Je grandis grâce à la sécrétion d'hormones de croissance.*

*Je me renforce contre les virus et les maladies.*

*Je mémorise ce que j'ai appris dans la journée.*

*J'améliore mon humeur.*

*Je rêve et développe mon imaginaire.*

*Je me détends et évacue le stress.*

*Je me mets en bonnes conditions pour entrer sereinement dans les apprentissages suivants.*



# CONTACTS

## Ecole Maternelle Parozet

233 rue de l'Oudar  
01170 Gex  
04 50 41 94 02  
ce.0011038y@ac-lyon.fr



## INSPECTION Education Nationale

Circonscription de Gex  
IEN - Mr Michel PARRA  
26 rue Charles Harent  
01170 Gex  
04 50 40 76 60  
ce.0011371k@ac-lyon.fr

## Représentants des Parents d'Élèves RPE

parentsdelegues.EM.PAROZET@  
outlook.com

## Psychologue scolaire

Chaïma AHMADI  
233 rue de l'Oudar  
01170 Gex  
04 50 41 52 04  
antenne.rased1.0011371k@ac-lyon.fr

## MAIRIE

### Vie scolaire

77 rue de l'horloge  
01170 Gex  
04 50 42 25 45  
vie.scolaire@ville-gex.fr

## Centre de loisirs

Hanane YACOUBI  
06 40 41 24 71